

Les experts examinent une recherche novatrice sur les accords commerciaux préférentiels en Afrique

 [uneca.org/fr/stories/les-experts-examinent-une-recherche-novatrice-sur-les-accords-commerciaux-preferentiels-en](https://www.uneca.org/fr/stories/les-experts-examinent-une-recherche-novatrice-sur-les-accords-commerciaux-preferentiels-en)

- Médias
- Les experts examinent une recherche novatrice sur les accords commerciaux préférentiels ...

Addis-Abeba, le 14 octobre 2020 (CEA) - Le Centre africain pour la politique commerciale (ATPC), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a organisé la troisième réunion d'examen virtuelle d'une série de cinq réunions de groupes d'experts traitant de nouvelles recherches innovantes sur les accords commerciaux préférentiels en Afrique. Le projet est réalisé en partenariat avec l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

L'étude, la plus large, couvre toutes les sous-régions africaines et fournit un cadre global pour le projet CEA-ACP afin d'évaluer les problèmes liés à l'utilisation des préférences en Afrique et identifier les domaines à améliorer. L'objectif consistait à évaluer dans quelle mesure les entreprises africaines utilisent les accords commerciaux dont elles disposent, en mettant l'accent sur les défis auxquels les producteurs africains sont confrontés avec des accords commerciaux « au sein de » l'Afrique, qui est un domaine sous-étudié.

Cette réunion du groupe d'experts a réuni un petit groupe d'experts spécialement sélectionnés comprenant des universitaires, le secteur privé, des communautés économiques régionales et des organisations internationales. La réunion avait pour objectifs de présenter les principales conclusions et recommandations de l'étude, discuter des réactions et des commentaires des experts et des institutions présents et partager les meilleures pratiques des personnes impliquées dans les négociations.

David Luke, Coordonnateur du Centre africain pour la politique commerciale, souligne que les producteurs africains ne manquent pas d'accès préférentiel aux marchés : au moins 51 pays en dehors de l'Afrique offrent des accords commerciaux préférentiels avec les pays africains tandis que dans le cadre des Communautés économiques régionales (CER) d'Afrique les accords et bientôt la Zone de libre-échange continentale (ZLECA) offrent des préférences aux producteurs. Il note cependant que les producteurs africains sont confrontés à des défis importants pour accéder à ces opportunités d'accès préférentiel au marché, comme le montrent les généreuses préférences « à moitié utilisées » du régime de l'Autorité bancaire européenne (ABE) de l'Union européenne (UE).

John Stuart, l'Expert consultant qui a dirigé la préparation de l'étude, a présenté les principales conclusions et recommandations de ladite étude. Il souligne trois messages clés : (a) l'utilisation privilégiée des préférences en Afrique (COMESA, EAC et CEDEAO) est généralement assez faible, avec une relation positive entre l'utilisation et les marges de préférence ; (b) l'utilisation des préférences par les pays africains des accords

commerciaux préférentiels (ACP) concédés par l'UE et les États-Unis à l'Afrique est significative et nettement supérieure à l'ampleur actuelle de l'utilisation des préférences dans le commerce intra-africain ; et c) les entreprises représentées par des femmes utilisent moins les ACP et trouvent également les exigences plus difficiles que pour les autres entreprises. Cela met en évidence la nécessité d'avoir des actions gouvernementales ciblées, y compris une gouvernance et des systèmes électroniques, ainsi qu'une formation et une diffusion d'informations pour les opérateurs du secteur privé en Afrique.

L'étude intégrera les commentaires constructifs des experts, à finaliser au cours des prochains mois et développer en cours de formation en ligne pour leur utilisation dans les secteurs public et privé de la région de l'Afrique centrale.

Cette réunion du groupe d'experts fait partie d'un projet plus large visant à contribuer au renforcement du commerce intra-africain et de la part de l'Afrique dans le commerce mondial grâce à des réformes commerciales inclusives, durables et favorables au développement. Soutenue financièrement par l'Union européenne, TradeCom II - Programme de renforcement des capacités commerciales des pays ACP, la CEA travaille en partenariat avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), le Centre de formation aux politiques commerciales en Afrique (Trapca) et le Centre de droit commercial pour l'Afrique australe (Tralac) sur le renforcement des capacités et les ateliers de formation. Un accent particulier sera mis sur l'inclusion des femmes et des jeunes.

Publié par:

Section de la communication
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba
Éthiopie
Tél : +251 11 551 5826
Email : eca-info@un.org